

LA RELATION ENTRE LA VIOLENCE INTERPERSONNELLE EN LIGNE ET HORS-LIGNE

Note de synthèse 1

Arielle Chaîné, Candidate à la maîtrise



SOMMAIRE

1. Introduction
2. Définition des concepts clés
3. Relation entre la violence en ligne et hors-ligne: Que disent les études empiriques?
 - a. Relation entre le cyberharcèlement et le harcèlement traditionnel
 - b. Relation entre le cyberharcèlement et le port d'armes
 - c. Relation entre la violence d'extrême droite en ligne et la violence hors-ligne
 - d. Relation entre la violence en ligne et hors-ligne des membres de gangs de rue
 - e. Relation entre abus conjugaux facilités par la technologie, la violence conjugale en personne et le féminicide conjugal
4. Prévenir la violence en ligne: Recommandations basées sur les données probantes
 - a. Le programme Friendly ATTAC - Adaptive Technological Tools Against Cyberbullying
 - b. Le programme de prévention de violence juvénile E-RESPONDER
 - c. Programmes de prévention psychosociale entre la radicalisation et l'extrémisme
5. Conclusion

Introduction

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit la violence interpersonnelle comme « l'utilisation intentionnelle de la force physique, de menaces à l'encontre des autres ou de soi-même, contre un groupe ou une communauté, qui entraîne ou risque fortement d'entraîner un traumatisme, des dommages psychologiques, des problèmes de développement ou un décès » [1]. La violence interpersonnelle se manifeste physiquement, sexuellement, psychologiquement ou verbalement et peut être perpétrée aussi bien par un individu que par un groupe. Ces distinctions sont particulièrement pertinentes avec l'arrivée de l'Internet et la popularité des réseaux sociaux tels que Facebook, YouTube, Twitter, Instagram et Tik Tok. Les plateformes en ligne reflètent le monde hors ligne et contribuent à la création d'une complexité inhérente aux phénomènes violents, peu importe la forme qu'ils prennent [2]. Au Canada uniquement, 84 % des individus possédaient un téléphone intelligent qu'ils utilisaient à des fins personnelles, soit pour vérifier leurs messages ainsi qu'utiliser les réseaux sociaux [3]. La réglementation assez limitée, l'anonymat des parties ainsi que le flux rapide des informations actuelles sur Internet et les réseaux sociaux sont tous des éléments

La chaire de recherche sur la prévention de la violence armée dans la région métropolitaine de Montréal est financé par le Fonds recherche du Québec – Société et Culture. Co-dirigée par Étienne Blais, Rémi Boivin, David Décary-Héту et Francis Fortin, chercheurs au Centre international de criminologie comparée, la Chaire a pour mission de contribuer à l'avancement des connaissances sur le phénomène de la violence armée et sa prévention.

qui fournissent un cadre optimal pour des situations déviantes. En 2024, plus de 7 adolescents canadiens sur 10 ont été exposés à de la haine ainsi qu'à de la violence interpersonnelle en ligne.

La caractéristique déterminante de la violence en ligne est qu'elle se manifeste à travers le biais des technologies de l'information et de la communication. Elle inclut à la fois la violence vécue via les réseaux sociaux, les téléphones cellulaires et les ordinateurs [3]. Cette violence se traduit, mais ne se limite pas, à du harcèlement, de l'intimidation, des menaces physiques, et autres. Ces mêmes jeunes étaient également plus susceptibles d'avoir subi d'autres formes de victimisation hors ligne, telles que du harcèlement et des agressions physiques ou sexuelles [3].

Bien que les réseaux sociaux puissent être à l'origine de conflits ethniques, politiques et religieux, la majorité des interactions négatives en ligne ne se transforment pas en violence hors ligne [4]. Des études désignent toutefois les réseaux sociaux comme les nouveaux champs de bataille des gangs de rue, où les conflits en ligne entraînent des conséquences alarmantes [5]. Gakirah Barnes, un membre affilié publiquement à un gang connu de Chicago, a été tuée après avoir révélé son adresse sur Twitter, à la suite de publications de menaces directes sur les réseaux sociaux envers des gangs rivaux et de l'affichage d'armes à feu. Ses propos violents en ligne ont été directement associés avec sa mort [6]. Des événements similaires se sont également produits au Québec, notamment lors de la

flambée des cas de violence avec armes à feu survenue à Montréal durant l'été 2021. En août 2021, trois individus ont été tués et deux autres blessés par arme à feu à Rivière-des-Prairies. Selon le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), il s'agissait d'un conflit exacerbé par de nombreuses provocations sur les réseaux sociaux entre deux gangs de rue rivaux à Montréal, soit les Profits Kollektaz (également surnommés Profit Boyz) et les Block Boys [7,8].

La compréhension des actes de violence en ligne est essentielle pour reconnaître les processus menant à des actes de violence hors ligne [9]. Cette note de synthèse porte donc sur la relation entre la violence en ligne et hors ligne. Elle présente les types de violence en ligne les plus enclins à influencer la violence hors ligne, les approches théoriques mobilisées, les principaux résultats empiriques sur la question, ainsi que des recommandations pratiques.

Définition des concepts clés

Cinq principaux concepts ressortent des études qui abordent la relation entre la violence en ligne et hors ligne : 1) le cyberharcèlement, 2) le cyberbanging, 3) la rue numérique, 4) le discours de haine en ligne et 5) l'abus conjugal facilité par la technologie.

L'émergence des technologies de communication numérique au cours des deux dernières décennies présente bien des avantages, mais a également contribué à la création de comportements nuisibles, comme

le **cyberharcèlement**. Le cyberharcèlement englobe tout acte commis à répétition dans l'intention de nuire, dans un contexte où il y a un déséquilibre de pouvoir entre la victime et l'agresseur [10]. Il s'agit d'un préjudice volontaire et répété infligé par le biais de courriels, de messages instantanés, de la publication de commentaires désobligeants sur un site Web, ou encore par la menace physique, la traque obsessive ou l'intimidation en ligne. Le cyberharcèlement entraîne des conséquences émotionnelles graves dues à la nature de la violence [10].

Le **cyberbanging** est un phénomène relativement récent où les membres de gangs de rue profitent des réseaux sociaux pour exposer leur affiliation ainsi que pour menacer des groupes rivaux et afficher leurs intentions violentes. Ce phénomène qui « virtualise » les activités des gangs de rue possède trois utilités primordiales, soit de 1) promouvoir l'affiliation à un gang ou communiquer sur l'activité d'un gang, 2) gagner en notoriété en exprimant la participation à un acte violent ou communiquer une menace imminente ainsi que 3) partager de l'information sur des gangs rivaux en étant en contact virtuel avec des membres de gang n'étant pas à proximité physique [11]. Des chercheurs ont rapporté que les publications antagonistes sur Facebook étaient celles générant le plus d'interactions positives et négatives parmi les gangs de rue, mais que les démonstrations symboliques de l'identité d'un gang étaient associées uniquement à une augmentation des interactions positives [12].

Tout comme le *cyberbanging*, la **rue numérique** est un concept relativement récent, développé en lien avec l'émergence des gangs de rue sur les réseaux sociaux. La rue numérique est l'équivalent d'un espace public en ligne, où les interactions virtuelles se mêlent aux interactions réelles. Ces échanges se déroulent sur deux niveaux parallèles de la vie sociale : d'une part dans les rues physiques, et d'autre part dans l'espace numérique. Bien qu'il existe de nombreuses similitudes entre ces deux mondes en termes de comportements, de culture et de langage, il y a aussi des différences spécifiques dans la manière dont les interactions se manifestent dans chaque espace. La rue numérique offre ainsi une compréhension représentative de la présence et des comportements des membres de gangs sur les réseaux sociaux [13].

La Stratégie et le Plan d'action des Nations Unies définissent le discours de haine comme « toute forme de communication, orale, écrite ou comportementale, qui attaque ou utilise un langage péjoratif ou discriminatoire en référence à une personne ou à un groupe sur la base de ce qui ils sont, c'est-à-dire en fonction de leurs religion, ethnies, nationalités, race, orientation sexuelle, origine, genre ou autre facteur identitaire » [14]. Au cours de la dernière décennie, on a pu observer une montée d'un discours de haine spécifique en ligne, soit celui de l'extrême droite. L'extrémisme de droite semble cibler sept types de discours de haine: 1) la race, 2) le genre, 3) la religion, 4) l'identité de genre et l'orientation sexuelle, 5) l'immigration, 6)

l'ethnicité et le nationalisme, ainsi que 7) l'antisémitisme. Le discours de haine raciale est le plus courant, apparaissant dans près de 7 millions de publications à travers 150 communautés de haine en ligne entre le 1er juin 2019 et le 21 décembre 2020. Environ 20 % de ces publications haineuses ciblaient plus d'un type de discours de haine [15].

La **violence conjugale** est un problème de santé publique bien connu de la littérature ainsi que répandu dans le monde entier. L'élément central de ce phénomène est le « contrôle », qui permet aux auteurs de violence conjugale d'isoler leur victime et d'exercer un pouvoir de dominance. L'émergence des moyens numériques et les plateformes de médias sociaux, permettant une omniprésence constante sans besoin de proximité, ont servi à introduire de nouveaux moyens d'abus. Une enquête de l'ONU Femmes réalisée en 2015, menée dans 86 pays, a démontré qu'environ 75 % des femmes utilisant l'Internet furent exposées à une forme de violence en ligne [16]. Aux États-Unis uniquement, des chercheurs ont trouvé que 75 % des 540 étudiants universitaires interrogés avaient vécu des abus conjugaux facilités par la technologie [17]. L'utilisation de la technologie est donc perçue par plusieurs chercheurs comme une tendance émergente dans la violence conjugale, où les victimes sont majoritairement des femmes [18]. Bien que la littérature n'ait pas encore trouvé de consensus sur un terme approprié pour décrire l'utilisation de la technologie dans la violence conjugale, les chercheurs utilisent couramment le terme **abus conjugal facilité par la technologie**

(ACFT) [16]. L'ACFT englobe plusieurs comportements nocifs et contrôlants, et ne se limite pas aux applications de suivi et logiciels espions. L'ACFT inclut aussi les messages textes harcelants, l'utilisation de plateformes de réseaux sociaux pour contrôler et traquer les victimes, ainsi que la menace de diffusion d'images et vidéos intimes comme source d'intimidation [16].

Relation entre la violence en ligne et hors-ligne: Que disent les études empiriques?

Les études scientifiques font état de plusieurs résultats liant la violence en ligne et hors ligne. Les résultats sont présentés selon le type de violence interpersonnelle puisque les types de violence, ainsi que les conséquences sur la victime, varient considérablement.

Relation entre le cyberharcèlement et le harcèlement traditionnel

La violence hors ligne et le harcèlement en ligne semblent être étroitement liés chez les jeunes. Le fait de perpétrer du harcèlement en ligne est associé à la perpétration de violence hors ligne, et le fait d'être victime de cyberharcèlement est également associé à la victimisation par la violence physique [9]. Une étude réalisée auprès de 1 234 étudiants thaïlandais âgés de 15 à 24 ans a révélé que 85 % des jeunes ayant signalé au moins un incident de cyberharcèlement avaient également signalé au moins un incident de violence à l'école au cours de la même année. Ceux ayant subi des violences répétées,

principalement à l'école, étaient presque sept fois plus susceptibles de connaître des incidents répétés en ligne. De plus, les auteurs d'harcèlement hors ligne ont plus de risque d'être victime ou de commettre du cyberharcèlement au début de l'âge adulte [9].

Dans le cadre d'entrevues menés pour un programme de prévention de la violence, trois sources de conflits hors ligne débutant sur les réseaux sociaux ont été identifiées à travers les récits d'adolescents (N = 41) : 1) l'irrespect envers soi-même, 2) l'irrespect envers les personnes qui comptent pour eux, et 3) les conflits liés aux relations amoureuses. Les adolescents ont indiqué qu'on leur avait manqué de respect dans près de la moitié des conflits (N = 24 ; 47 %), soit par des commentaires dénigrants sur leur apparence physique ou sur leur réputation à travers les réseaux sociaux. Ces commentaires irrespectueux servaient alors de catalyseur pour une agression physique ultérieure, puisqu'ils offrent un moyen facile de publier une photo ou une vidéo dégradante d'un adolescent sans son consentement [19]. La théorie des systèmes écologiques et de la phénoménalité (PVEST) souligne que les caractéristiques des réseaux sociaux, comme la visibilité publique et la facilité d'accès, augmentent la vulnérabilité des adolescents en facilitant l'escalade des conflits en ligne vers la violence réelle. Le modèle PVEST permet d'expliquer comment le développement humain se déroule en réponse aux différentes expériences écologiques vécues tout au long de la vie. Elle soutient que le développement des jeunes est influencé par des vulnérabilités

et facteurs de protection. Les adolescents, particulièrement sensibles aux influences extérieures et aux risques, développent des mécanismes d'adaptation face à des situations de stress et de vulnérabilité, comme les menaces sur les réseaux sociaux. Durant cette période de développement, les adolescents peinent à exercer un contrôle de soi, car l'autorégulation n'est pas encore totalement mature, en plus d'être très sensibles à la pression des pairs [19].

Une publication de Statistique Canada rapporte que 63,3 % des adolescents ayant signalé du cyberharcèlement ont également signalé du harcèlement hors ligne. Les adolescents ayant été harcelés en ligne avaient 12,95 fois plus de chances d'être harcelés hors ligne par rapport à leurs pairs. Les associations entre le cyberharcèlement et les autres comportements liés aux blessures et à la violence allaient du port d'une arme en général aux résultats de la violence, tels que se faire blesser ou menacer avec une arme à l'école [3]. Ces réponses violentes au cyberharcèlement peuvent être partiellement interprétées par la théorie de la tension générale, qui stipule que la tension d'un individu résulte des relations négatives dans son environnement. Cette tension augmente selon la fréquence et l'intensité d'une interaction désagréable. Une personne intimidant un individu physiquement ou émotionnellement créera une tension vivement négative chez sa victime. Les émotions en découlant peuvent être la frustration, la détresse, la tristesse, la colère et le sentiment de vengeance [20]. La fréquence

et la permanence des messages harcelants sur un individu créent de la tension, pouvant ainsi pousser une victime frustrée à chercher vengeance hors ligne afin d'atténuer les facteurs négatifs [9]. Selon la théorie de la tension générale, le cyberharcèlement peut être utilisé comme motif de vengeance à la suite d'une victimisation réelle, puisque 83,3 % des victimes de violence hors ligne étaient également des cyberharceleurs [21]. Les relations les plus saillantes concernaient le fait d'être à la fois un délinquant et une victime, tant en ligne que hors ligne, mais qu'il n'y avait pas de corrélation entre les deux contextes [20].

Relation entre le cyberharcèlement et le port d'armes

Le cyberharcèlement est associé à des expériences de violence physique et aussi au port d'armes, spécifiquement dans les milieux scolaires. Le type d'armes peut varier, allant d'une simple arme blanche à une arme à feu automatique [22]. Dans un échantillon d'adolescents américains (N = 1 042) âgés en moyenne de 15 ans, des chercheurs ont observé une relation entre le port d'arme, la participation au cyberharcèlement et le risque d'en être victime. Comparés aux adolescents non impliqués, les auteurs de cyberharcèlement étaient 1,97 fois plus susceptibles de porter une arme un an après les événements, tandis que les victimes de cyberharcèlement étaient 2,65 fois plus susceptibles de porter une arme un an plus tard [22]. Les harceleurs porteraient une arme pour intimider leurs victimes, tandis que ces dernières le feraient pour se protéger.

Cependant, la victimisation par cyberharcèlement ne semble pas prédire significativement le port d'armes à long terme. Le port d'armes diminue lorsque les menaces en ligne s'atténuent. Il est possible que les adolescents ne ressentent pas le besoin de porter une arme les adolescents lorsqu'ils ne se sentent pas activement menacés. Le port d'armes peut représenter une réponse à la peur, une forme d'autodéfense ou indiquer une réciprocité plus générale entre le harcèlement en ligne et d'autres comportements liés à la violence [9].

Comme les adolescents harcelés en ligne sont plus à risque de se faire également cibler hors ligne, ils sont plus susceptibles de se livrer à des comportements violents car ils craignent pour leur sécurité. Ces comportements incluent, outre le harcèlement hors ligne, le port d'armes, les menaces avec une arme ainsi que les combats. Le fait d'être harcelé en ligne est positivement corrélé à tous ces comportements, spécifiquement chez les garçons marginalisés et ceux dont l'identité sexuelle est incertaine [9].

Relation entre la violence d'extrême droite en ligne et la violence hors-ligne

Le contenu haineux en ligne a considérablement augmenté après la mort violente de George Floyd en 2020, avec une hausse de 250 % des discours de haine raciale, ainsi qu'une augmentation d'autres types de discours de haine, tels que ceux relatifs au genre et à l'antisémitisme. Les discours de haine en ligne semblent augmenter de manière significative après des

événements déclencheurs hors ligne, même sur les plateformes modérées. Les événements déclencheurs peuvent entraîner des cascades de discours de haine en ligne, qui peuvent ensuite précéder des crimes haineux hors ligne [15].

Les effets réels des discours de haine en ligne semblent plus fréquents et variés, notamment sur Twitter. Les publications liées à la haine étaient corrélées avec des événements criminels à caractère haineux, qu'ils soient religieux ou raciaux, à Londres [23]. De plus, les comtés américains possédant le plus grand nombre de tweets haineux étaient également ceux enregistrant le plus de violence hors ligne antimusulmane. En parallèle avec la cyber-haine antimusulmane, certaines attaques, souvent exprimées sous forme de blagues racistes, utilisent les blogues et autres plateformes, leur permettant de passer souvent inaperçues et conduisant à la normalisation de tels comportements. Puisque beaucoup moins d'attention est portée aux crimes de haine en ligne, ces attitudes peuvent être le précurseur d'attaques physiques hors ligne. En conséquence, les victimes peuvent craindre que les menaces en ligne se matérialisent, ce qui montre que la frontière entre le virtuel et le réel est plutôt mince [24].

Relation entre la violence en ligne et hors-ligne des membres de gangs de rue

Les membres de gangs utilisent les réseaux sociaux pour faire circuler leurs menaces contre les clans adverses [25]. Les membres de gang adhèrent à un code de la rue qui les pousse à défendre leur réputation lors de

confrontations physiques, en réponse à des publications intimidantes en ligne. Cette violence en ligne conduit alors à des opportunités de violence pour lesquelles les jeunes semblent prêts à mourir pour soutenir leur gang [6]. Ils répondent spécifiquement par la violence lorsque les propos en ligne incluent un manque de respect et des provocations envers leurs membres [26]. Des chercheurs soutiennent, par le biais de l'hypothèse du parallélisme, que le comportement en ligne des gangs imite celui observé hors ligne. Ainsi, une publication ou une vidéo peut devenir virale et augmenter les interactions au sein des gangs [12]. Une étude basée sur des entretiens avec des jeunes hommes affiliés à des gangs (N = 33) a révélé que le fait de « taguer » un autre utilisateur dans une publication augmentait l'intensité du conflit. Lorsqu'un individu identifiait le nom d'un autre utilisateur dans une publication menaçante, cela permettait non seulement de préciser clairement la cible de la menace, mais aussi de la diffuser instantanément et à un large public. Cette publication augmentait ainsi la visibilité du conflit et rendait presque inévitable son escalade [19].

Certains affirment cependant que les comportements en ligne diffèrent légèrement de ceux hors ligne. En étudiant les gangs de rue latinos à Chicago, des chercheurs ont utilisé une approche abductive mixte, combinant des publications sur Facebook, des cartes des territoires de gangs, et des dossiers policiers liés à des fusillades. Ils ont montré que les conflits qui débutent en ligne sont influencés par la proximité géographique

et un passé de violence entre les gangs. Les grands gangs ont une probabilité plus élevée de créer des liens négatifs en ligne comparativement aux petits gangs. Les événements violents hors ligne sont utilisés dans la rue numérique, par le biais de vidéos, d'images ou de commentaires, pour affirmer leur domination et leur statut. Cette étude souligne l'importance de considérer la rue numérique comme un espace distinct, mais connecté, lorsqu'on examine les conflits réels, en montrant que ceux-ci sont enracinés dans des réseaux géographiques et un passé de violences [13].

La pandémie de COVID-19 a probablement contribué à l'augmentation des conflits virtuels. Puisque les membres ne pouvaient pas occuper leur territoire physiquement dans la rue, les menaces et les conflits sur les réseaux sociaux ont servi de solution pour pallier ces circonstances [5]. Les médias sociaux permettent ainsi aux membres d'un gang d'interagir sans être physiquement ensemble, créant ainsi une « rue numérique » réunissant des individus qui, autrement, ne se fréquenteraient pas dans un espace public traditionnel [27].

Relation entre abus conjugaux facilités par la technologie, la violence conjugale en personne et le féminicide conjugal

Les comportements délétères de l'ACFT semblent s'aligner avec la violence conjugale en personne. Des études récentes ont montré que l'ACFT est utilisé dans des cas de violence conjugale pour contraindre les victimes à

rester en relation ou à avoir des relations sexuelles non désirées [17]. Par exemple, des chercheurs ont constaté que certaines victimes étaient forcées par leur ancien partenaire à avoir des relations sexuelles filmées à leur insu. Ce dernier menaçait ensuite de publier les vidéos en ligne si la victime le quittait [16].

En plus d'être fortement lié à la violence conjugale en personne, des chercheurs suggèrent que l'ACFT est également associé à la perpétration d'un féminicide conjugal. Les tendances obsessionnelles se multiplient avec les contacts numériques, comme les messages texte et sur les réseaux sociaux, et ont été identifiées comme des précurseurs dans les cas de féminicides conjugaux [18]. Une étude australienne menée entre 2006 et 2019 examinant 100 cas de féminicides conjugaux a identifié que les tactiques coercitives hors ligne étaient utilisées par les auteurs dans 100 % des cas où l'ACFT était également présent. Dans les cas où aucun ACFT n'était présent, le contrôle coercitif était présent dans seulement 66,7 % des cas. Les abus, tant physiques que verbaux, étaient plus susceptibles de se produire (46,9 %) dans les cas de féminicides conjugaux lorsque l'ACFT était présent que lorsqu'il ne l'était pas (21,2 %) [18]. Le pourcentage plus élevé d'abus physiques et verbaux permet de démontrer comment l'ACFT peut augmenter le risque de violence supplémentaire et létale pour une victime.

Prévenir la violence en ligne: Recommandations basées sur les données probantes

De nombreuses stratégies de prévention sont préconisées dans les publications. Ces stratégies sont adaptées en fonction des groupes cibles, notamment les étudiants, les jeunes à risque de délinquance ou de victimisation, les membres de gangs, ainsi que les individus impliqués dans l'extrémisme. Cependant, certains types de violence en ligne ne disposent pas actuellement de programmes de prévention, tels que l'ACFT, en raison de son évolution rapide, de la difficulté à identifier cette violence et de la complexité juridique en matière de violence conjugale [17].

Le programme *Friendly ATTAC* - Adaptive Technological Tools Against Cyberbullying

Un des programmes contre le cyberharcèlement et les comportements hors ligne se nomme *Friendly ATTAC*. Il s'agit d'un outil « technologie de l'information et communication » aidant les jeunes à faire face aux différentes formes de cyberharcèlement en utilisant une approche de scénarios virtuels personnalisés dans un environnement sécurisé et médiatisé par ordinateur. Son objectif est de modifier les comportements des harceleurs, des victimes et des témoins. *Friendly ATTAC* reconnaît l'importance d'augmenter les comportements positifs des témoins et de réduire les comportements négatifs de ces derniers, autant en ligne que hors ligne [28]. Des chercheurs ayant évalué l'intervention auprès d'adolescents (N = 238)

montrent que *Friendly ATTAC* permettait d'améliorer l'auto-efficacité, les compétences prosociales et l'intention d'agir en tant que témoin positif [29]. D'autres ressources anti-cyberharcèlement peuvent inclure les applications mobiles *ReThink* et *StopIt*, qui permettent de détecter en ligne et de rapporter des comportements aux autorités scolaires [28].

Le programme de prévention de violence juvénile *E-RESPONDER*

Malgré le fait que les programmes d'intervention axés sur la prévention de la violence dans les gangs de rue reconnaissent l'impact des réseaux sociaux comme déclencheur de conflits, la prévention incorporant cette dimension est rare. Les programmes de prévention tendent à s'en tenir davantage à l'engagement communautaire et l'intervention sociale. Le programme *E-RESPONDER*, mis en place grâce à un partenariat entre une université et une communauté à New York City, repose sur une approche multidimensionnelle visant à prévenir la violence et à promouvoir des comportements sains sur les réseaux sociaux. Ses trois principaux objectifs sont de : 1) prévenir les conflits en ligne qui mènent à des altercations en personne, 2) développer chez les jeunes des compétences telles que le leadership, la régulation des émotions, l'empathie, la pensée critique et le développement social, et enfin, de 3) former les professionnels œuvrant dans la prévention de la violence juvénile sur l'utilisation efficace des réseaux sociaux pour promouvoir la citoyenneté numérique et sensibiliser à la

violence sur ces plateformes. À la suite d'entretiens avec les jeunes participants et les intervenants du programme, il fut noté que 97 % des interventions réalisées en ligne par les intervenants ont permis de désamorcer les conflits. Ces derniers ont indiqué que la surveillance de la présence des jeunes sur les réseaux est devenue une pratique intégrale de leur formation ainsi que pour développer des relations interpersonnelles entre les jeunes, leur communauté et les intervenants. Les jeunes interrogés ont exprimé posséder, à la suite du programme, une compréhension plus nuancée de leurs comportements en lignes [30].

Programmes de prévention psychosociale contre la radicalisation et l'extrémisme

Il existe très peu de programmes d'intervention ou de prévention impliquant à la fois l'extrémisme en ligne et la violence réelle. Des chercheurs britanniques ayant réalisé une méta-analyse des évaluations ont regroupé un total de huit programmes internationaux, dont six ciblaient l'extrémisme religieux/ethnique, un l'extrémisme nationaliste/séparatiste, et le dernier abordait différentes formes d'extrémisme. Les programmes étaient mis en œuvre à travers des ateliers de groupe, des lectures éducatives ainsi que des modules visant à améliorer la pensée critique. Les objectifs incluaient la diminution des préjugés envers les minorités, le renforcement de l'identité et la promotion de vues équitables. Les résultats de l'étude ont démontré que les programmes ont réussi à influencer positivement des variables telles que les comportements violents extrémistes, les

attitudes extrémistes et les facteurs psychologiques associés, avec une taille d'effet moyenne de 0,50 [31].

Conclusion

Cette note de synthèse met en lumière la relation entre les différentes formes de violence en ligne et hors ligne, en soulignant la complexité des dynamiques conflictuelles entre les différents groupes impliqués et à risque. Les différents types de violence en ligne ont tous le potentiel d'exacerber la violence hors ligne. Plusieurs résultats démontrent que les violences en ligne ne sont pas indépendantes des violences hors ligne.

Des programmes de prévention ont démontré des effets positifs pour désamorcer des conflits en ligne avant qu'ils ne se transforment en événements violents hors ligne. Ces programmes visent à modifier les comportements et les attitudes tout en favorisant une meilleure régulation des émotions et l'apprentissages d'habiletés sociales. Bien que ces programmes puissent faire une différence, ils sont rares. Les études indiquent que des efforts supplémentaires pourraient être déployées pour prévenir l'extrémisme en ligne et l'abus conjugal facilité par la technologie.

Références

[1] Institut national de santé publique du Québec. (n.d.). Définition de la violence.

[2] Asselin, G., Bilodeau, H. et Khalid, A. (2024, 16 janvier). Bien-être numérique : l'association entre l'utilisation des technologies, la santé mentale et les relations interpersonnelles. Statistique Canada.

- [3] Statistique Canada. (2024, 27 février). La haine et l'agression en ligne chez les jeunes au Canada. Statistique Canada.
- [4] Donato, S., Eslen-Ziya, H., et Mangone, E. (2022). From offline to online violence: new challenges for the contemporary society. *International Review of Sociology*, 32(3), 400–412.
- [5] Ferah, M., Touzin, C. et Perron, L-S. (2021, 4 septembre). Le nouveau Far West. La presse.
- [6] Patton, D., Lane, J. et Smith Lee, J. (2017). Gang violence on the digital street: Case study of a South Side Chicago gang member's Twitter communication. *New Media & Society*, 19(7), 1000–1018.
- [7] Girard-Bossé, A. (2021, 3 août). Trois morts et deux blessés. La presse.
- [8] Renaud, D. (2021, 7 juin). Gangs de rue: un vieux conflit aggravé par les reseaux sociaux. La presse.
- [9] Ojanen, T. T., Boonmongkon, P., Samakkeekarom, R., Samoh, N., Cholratana, M., & Guadamuz, T. E. (2015). Connections between online harassment and offline violence among youth in Central Thailand. *Child abuse & neglect*, 44, 159–169.
- [10] Patchin, J. W., & Hinduja, S. (2006). Bullies Move Beyond the Schoolyard: A Preliminary Look at Cyberbullying. *Youth Violence and Juvenile Justice*, 4(2), 148–169.
- [11] Patton, D. U., Eschmann, R. D., & Butler, D. A. (2013). Internet banging: New trends in social media, gang violence, masculinity and hip hop. *Computers in Human Behavior*, 29(5).
- [12] Liverso, J. & Hsiao, Y. (2021). Gangbangin on the [Face]Book: Understanding Online Interactions of Chicago Latina/o Gangs. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 58(3), 239–268.
- [13] Hsiao, Y., Liverso, J. et Papachristos, A. V. (2023). The Corner, the Crew, and the Digital Street: Multiplex Networks of Gang Online–Offline Conflict Dynamics in the Digital Age. *American Sociological Review*, 1–33.
- [14] Nations Unies. (n.d.). What is hate speech?
- [15] Lupu, Y., Sear, R., Velásquez, N., Leahy, R., Restrepo, N. J., Goldberg, B., & Johnson, N.F. (2023). Offline events and online hate. *PLOS ONE*, 18(1).
- [16] Afrouz, R. (2023). The Nature, Patterns and Consequences of Technology-Facilitated Domestic Abuse: A Scoping Review. *Trauma, Violence, & Abuse*, 24(2), 913–927.
- [17] Rogers, M. M., Fisher, C., Ali, P., Allmark, P. et Fontes, L. (2023). Technology-Facilitated Abuse in Intimate Relationships: A Scoping Review. *Trauma, Violence, & Abuse*, 24(4), 2210–2226.
- [18] McLachan, F. & Harris, B. (2022). Intimate Risks: Examining Online and Offline Abuse, Homicide Flags, and Femicide. *Victims & Offenders*, 17(5), 623–646.
- [19] Elsaesser, C., Patton, D. U., Weinstein, E., Santiago, J., Clarke, A. et Eschmann, R. (2021). Small becomes big, fast : Adolescent perceptions of how social media features escalate online conflict to offline violence. *Children and Youth Services Review*, 122.
- [20] Hinduja, S., & Patchin, J. W. (2007). Offline consequences of online victimization: School violence and delinquency. *Journal of School Violence*, 6(3), 89–112.
- [21] König, A., Gollwitzer, M., and Steffgen, G. (2010). Cyberbullying as an act of revenge? *Australian Journal of Guidance and counselling*, 20(2), 210–224.
- [22] Kreski, N. T., Chen, Q., Olfson, M., Cerdá, M., Martins, S. S., Mauro, P. M., Branas, C. C., Rajan, S., & Keyes, K. M. (2022). Experiences of online bullying and offline violence-related behaviors among a nationally representative sample of US adolescents, 2011 to 2019. *Journal of School Health*, 92(4), 376–386
- [23] Freelon, D., & Stern, M. (2020). Online extremism and offline harm. Items: Insights from the Social Sciences. Social Science Research Council.
- [24] Awan, I. & Zempi, I. (2016). The affinity between online and offline anti-Muslim hate crime : Dynamics and impacts. *Aggression and Violent Behavior*, 27, 1–8.
- [25] Sela-Shayovitz, R. (2012) Gangs and the web: Gang Members' Online Behavior. *Journal of Contemporary Criminal Justice*, 28(4), 389–405.
- [26] Lauger, T., Densley, J. et Moule, R. (2020). Social Media, Strain, and Technologically Facilitated Gang Violence. The Palgrave Handbook of International Cybercrime and Cyberdeviance.
- [27] Pyrooz, D. C., Decker, S. H. et Moule Jr., R. K. (2015). Criminal and Routine Activities in Online Settings: Gangs, Offenders, and the Internet. *Justice Quarterly*, 32(3), 471–499.
- [28] Sécurité Publique Canada. (2022, juillet). Overview of Approaches to Address Bullying and Cyberbullying.
- [29] DeSmet, A., Bastiaensens, S., Van Cleemput, K., Poels, K., Vandebosch, H., Deboutte, G., Herrewijn, L., Malliet, S., Pabian, S., Van Broeckhoven, F., De Troyer, O., Deglorie, G., Van Hoecke, S., Samyn, K. et De Bourdeaudhuij, I. (2018). The efficacy of the Friendly Attac serious digital game to promote prosocial bystander behavior in cyberbullying among young adolescents : A cluster-randomized controlled trial. *Computers in Human Behavior*, 18, 1588–1595.
- [30] Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC). (2022). Glorification des armes à feu sur les médias sociaux et pratiques de prévention : Un état des lieux.
- [31] Jugl, I., Lösel, F., Bender, D. et King, S. (2021). Psychosocial Prevention Programs against Radicalization and Extremism: A Meta-Analysis of Outcome Evaluations. *The European Journal of Psychology Applied to Legal Context*, 13(1), 37–46.